

Chapitre I LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

I – La France à la veille de la Révolution

A – Un ancien régime remis en question

1 – L'Absolutisme royal

2 – La société d'ordres

a) Le clergé

b) la noblesse

c) Le Tiers-Etat

3 – La poudrière financière

Définition :

Absolutisme : Fait que le monarque possède tout à la fois le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire

Constitution : ensemble de lois fixant la répartition entre des institutions différentes des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire

Lumières : Mouvement philosophique du XVIIIe condamnant tout à la fois la société d'ordres, l'absolutisme et l'obscurantisme

Monarchie constitutionnelle : système dans lequel le pouvoir royal est modéré par une constitution exerçant une séparation des pouvoirs

I – La France à la veille de la Révolution

C'est un pays où les tensions sociales se multiplient dans un royaume où le pouvoir royal longtemps incontesté est de plus en plus remis en question.

A – Un ancien régime remis en question

1 – L'Absolutisme royal

Depuis le XVIe s'est mis en place un pouvoir royal absolu dont l'apogée se pose sous Louis XIV (1661 – 1715) et (Louis XV 1715 – 1774)

Le **roi est la loi** : il est le seul à pouvoir l'édicter. Le **gouvernement** est composé de personnes d'une fidélité totale. Dans les provinces, des **intendants** nommés par lui sont chargés de rendre la justice en son nom. Il peut également faire emprisonner qui il veut selon son bon plaisir, par lettre de cachet => le roi est à la fois maître du législatif, de l'exécutif et du judiciaire. Il est **chef de l'Eglise**.

2 – La société d'ordres

Il y a 28 millions d'habitants. Surtout rural, même si les villes commencent à se développer. Le modèle social reste celui du Moyen Age :

a) Le clergé

1 % de la population, très organisé et très riche. Des privilèges très importants : ne payent pas d'impôts, mais reçoivent la dîme, justice indépendante. Possèdent 8% des terres.

b) la noblesse

2 % de la population. Elle possède 22% des terres Exemptée de nombreux impôts et payant peu les autres. Perçoit les droits seigneuriaux de ses terres en plus des loyers. Exerce justice et police.

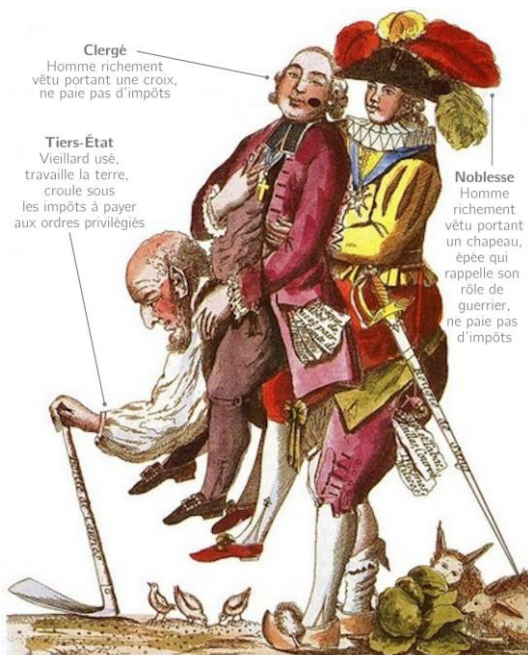
La **Haute noblesse** riche et oisive refuse de confier les hautes charges de l'Eglise, de la magistrature ou de l'armée à d'autres.

La **Basse noblesse** est moins riche, mais attachée à ses privilèges.

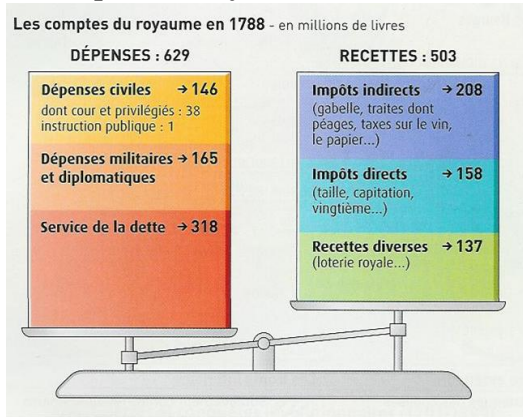
c) Le Tiers-Etat

98% de la population, dont 85% de ruraux. Au sommet, la **bourgeoisie** s'est enrichie grâce au commerce et à l'industrie. Les bourgeois sont instruits, ambitieux mais bloqués par la noblesse dans l'accès aux hautes fonctions. Le **petit peuple** vit souvent dans une grande pauvreté. A la campagne, il supporte de plus en plus mal les impôts et taxes. En ville, la quasi-totalité des salaires va à l'achat du pain : quand les prix augmentent : émeutes + chômage

Les tensions sociales et politiques sont donc de plus en plus nombreuses



3 – La poudrière financière



Depuis 1750, les dépenses excessives de la cour et du gouvernement se multiplient.

L'Etat a emprunté tant qu'il lui faut rembourser chaque année la moitié des revenus nationaux en intérêts... Pour les payer, il faut de nouveaux emprunts...

L'impôt a été augmenté. Mais il faudrait que tous le payent... Or, toute tentative de réforme échoue devant l'hostilité des privilégiés. Ils demandent le **21 juillet 1788**, la réunion des Etats Généraux. Le **8 août 1788**, Le roi les convoque pour le premier mai 1789 à Versailles.

Conclusion

Dans un climat économique et social tendu, le pouvoir s'enlise dans une crise financière et se heurte au blocage des privilégiés à toute réforme. La réunion des Etats Généraux devait en principe sceller un état de fait et conforter les deux premiers ordres dans leurs privilèges. En fait, les notables n'ayant pas tenu compte de l'importance de l'évolution des mentalités, des ambitions nouvelles de la population, ont dès cet instant ébranlé les assises de cet ancien régime qu'ils voulaient préserver.

II – Dix ans de révolution (1789 – 1799)

A – La chute de l'Ancien Régime

1 – La fondation de l'Assemblée constituante

- a) *L'ouverture des Etats Généraux*
- b) *Le serment du jeu de paume : la fin de l'absolutisme*

2 – Le mouvement populaire

- a) *La prise de la Bastille*
- b) *La Grande Peur (20 juillet – 6 août)*
- c) *Le retour du roi à Paris (5 octobre)*

B – L'échec de la monarchie constitutionnelle

1 – Les premières réformes

- a) *Naissance de la vie politique*
- b) *La Déclaration des Droits de l'Homme (26 août 1789)*
- c) *Une réorganisation administrative et judiciaire*

2 – La fuite du roi

3 – La Constitution de 1791

4 – La chute du roi

- a) *La guerre*
- b) *L'abolition de la monarchie*

Conclusion

C – La République (1792 – 1799)

1 – La République jacobine (sept. 1792 – juil. 94)

- a) *La convention girondine (sept. 92 – juin 93)*
- b) *La Convention montagnarde (juin 1793 – juillet 1794)*
- c) *La fin de Robespierre*

2 – La République bourgeoise (juil. 94 – nov. 99)

- a) *Le Directoire*
- b) *L'appel au soldat*

Mots importants

Cahiers de doléances : Registres dans lesquels les assemblées des trois ordres chargées d'élire les députés aux Etats généraux notaient vœux et doléances (demandes).

Chouans, Vendéens : Mouvements contre-révolutionnaires. Les chouans du nom de leur chef Jean Cottureau dit « Jean Chouan » sont originaires de Normandie et de Bretagne, tandis que les Vendéens se trouvaient au Sud de la Loire. Ils avaient en commun de s'appeler « armée catholique royale ».

Club : Lieu de rassemblement et de débat durant la période révolutionnaire. Certains étaient très révolutionnaires, d'autres beaucoup moins.

Comité de Salut public : Premier organe du gouvernement révolutionnaire mis en place par la Convention pour faire face aux dangers qui menacent la République au printemps 1793 (invasion et guerre civile). Le Comité est d'abord dominé par Danton puis par Robespierre

Comité de Sûreté générale : Institution de la première République, chargé de diriger la police et la justice révolutionnaires après le 10 août 1792. Il devint un véritable "ministère de la Terreur".

Girondins : Groupe de députés de la Convention, qui dominent la Convention du 20 septembre 1792 au 2 juin 1793. Ils sont liés à la bourgeoisie d'affaires, hostile au rétablissement de l'Ancien Régime mais aussi aux réformes économiques et sociales en faveur de la classe populaires. Ils sont renversés sous la pression des sans-culottes le 2 juin 1793 et plusieurs sont condamnés à mort et exécutés. L'appellation de « Girondins » leur a été donnée plus tard au XIXe siècle car plusieurs d'entre eux venaient de ce département. A l'époque on les appelait les « Brissotins », du nom de l'un de leurs chefs, Brissot.

Jacobins : Club qui doit son nom à l'ancien couvent dominicain des Jacobins, où il s'est créé, fin 1789, Il aura une influence considérable sur les événements révolutionnaires.

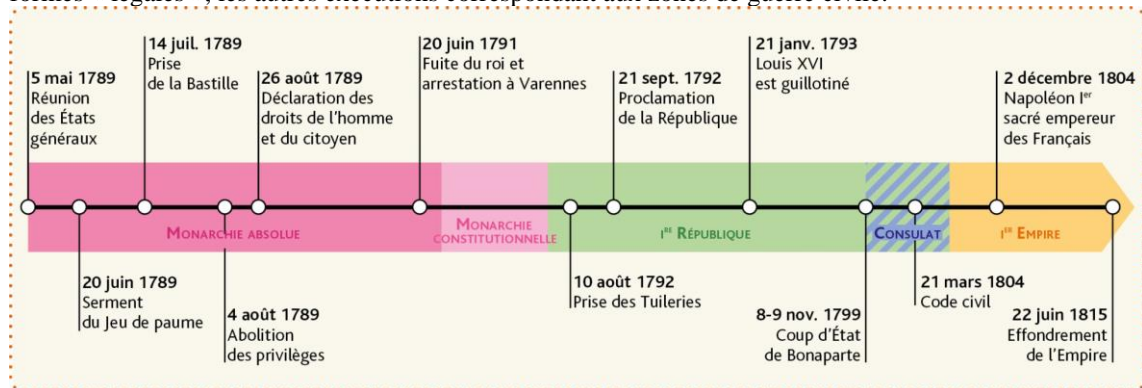
Loi des suspects : Décret voté le 17 septembre 1793 par la Convention nationale ordonnant l'arrestation de tous les ennemis avoués ou susceptibles de l'être de la Révolution (nobles, parents d'émigrés, fonctionnaires destitués, officiers suspects de trahison, et accapareurs).

Montagnards : Groupe de députés de la Convention, plus proches des intérêts populaires, ainsi nommés car ils siègent sur la partie haute de l'hémicycle. Ils comptent parmi eux Robespierre, Couthon, Saint-Just....

Sans-culotte : Par opposition aux notables, nobles ou bourgeois, portant des culottes de soie, les sans culottes sont des artisans, des boutiquiers, membres des classes moyennes, ayant été, en général, électeurs pour les Etats généraux, très investis dans la politique et représentant les intérêts des classes populaires.

Suffrage censitaire : Système électoral dans lequel, pour obtenir le droit de vote ou pour se présenter à des élections, il faut payer un impôt spécial : le cens.

Terreur : Inaugurée en juin 1793, elle a pour but, d' « exterminer les ennemis de l'intérieur ». Le nombre de suspects a été évalué à 500 000 personnes. Il y a eu 35 à 40 000 victimes, dont 16 594 exécutés suivant les formes « légales », les autres exécutions correspondant aux zones de guerre civile.



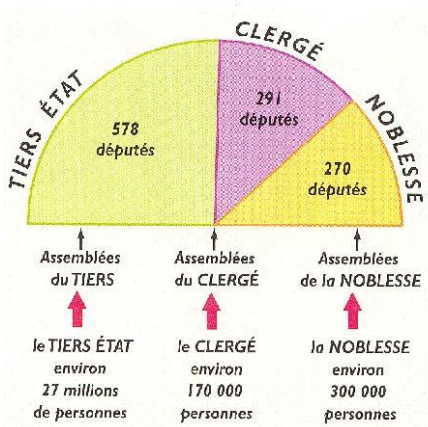
II – Dix ans de révolution (1789 – 1799)

La réunion des Etats généraux le 5 mai 1789 entame le processus qui va entraîner la chute de l'Ancien Régime. Mais, alors que les Français restent majoritairement favorables à un système de monarchie constitutionnelle, celui-ci va s'effondrer.

A – La chute de l'Ancien Régime

1 – La fondation de l'Assemblée constituante

a) L'ouverture des Etats Généraux



La séance solennelle d'ouverture des États généraux a lieu le mardi 5 mai 1789, à Versailles. Les députés de chaque ordre ont été élus et viennent avec des cahiers de doléances qui rassemblent les demandes de leurs électeurs. Pour le Tiers Etat on ne peut voter que si l'on paye l'impôt et avoir plus de 25 ans. Les élus sont donc presque tous des bourgeois.

Les députés sont déçus car le roi leur annonce qu'ils ne sont là que pour la question financière et annonce son refus à tout autre changement.

b) Le serment du jeu de paume : la fin de l'absolutisme

Le **20 juin**, les députés du Tiers Etat se retrouvent dans la Salle du Jeu de Paume et jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le **9 juillet**, ils se proclament Assemblée Constituante. Cela marque la fin de l'Ancien régime absolutiste.

2 – Le mouvement populaire

a) La prise de la Bastille

Période difficile sur le plan social : les récoltes de 1788 n'étaient pas bonnes la soudure avec celles de 1789 n'est pas encore faite. Le prix du pain est, en juillet à son plus

haut niveau. Le peuple de Paris a peur d'un complot aristocratique pour l'affamer. Le 14 juillet, cherchant des munitions, des émeutiers prennent la Bastille. Les bâtiments sont aussitôt détruits. Cette action n'est pas révolutionnaire car elle ne change rien ni à la société ni à la politique, mais elle montre le soutien du peuple à la Révolution menée depuis Versailles.

b) La Grande Peur (20 juillet – 6 août)

Les paysans avaient participé à la rédaction des cahiers de doléances et attendent des changements. Mais le risque d'une réaction violente de la noblesse entraîne un vent de panique. Des groupes se constituent et attaquent les châteaux. **La nuit du 4 août**, les députés de la noblesse, afin d'apaiser les paysans, votent l'abolition des privilèges : après l'Ancien Régime politique, c'est l'Ancien Régime social qui est aboli.

c) Le retour du roi à Paris (5 - 6 octobre)

Le 5 octobre, les Parisiens des faubourgs, emmenés par les dames de la Halle et suivis de la garde nationale, prennent la route de Versailles. Au matin du 6, les grilles du château sont forcées, des gardes massacrés et le roi doit accepter de rentrer à Paris avec sa famille. Il s'installe aux Tuileries, l'Assemblée dans la salle du Manège voisine. Le gouvernement du pays s'effectuera sous la surveillance du peuple.

B – L'échec de la monarchie constitutionnelle

1– Les premières réformes

a) Naissance de la vie politique

Naissance à l'Assemblée de la Droite et de la Gauche :

A droite de l'orateur : les **monarchistes**

A gauche se trouvent les **démocrates**, très peu nombreux, comme l'avocat Robespierre qui sont pour le suffrage universel.

Au centre : les **constitutionnels**, comme La Fayette, Mirabeau, Sieyès...sont majoritaires.

Des **clubs** sont créés, ancêtres des partis politiques. On s'y retrouve pour débattre. Celui des Jacobins est le plus important et regroupe la plupart des chefs de la Révolution (Danton, Robespierre...)

b) La Déclaration des Droits de l'Homme (26 août 1789)

Ce texte, rapidement établi en attendant la mise au point d'une constitution, précise les grands principes sur lesquels doit se fonder le nouveau régime. Il constitue donc à la fois l'acte de décès de l'Ancien Régime et l'une des bases de l'organisation politique de la France contemporaine. L'égalité civile est affirmée. Ratifiant l'abolition des privilèges. La souveraineté de la Nation (=> supérieure au roi) est consacrée. Liberté individuelle (# lettre de cachet), de conscience (# révocation de l'Edit de Nantes), de presse...

c) Une réorganisation administrative et judiciaire

Réformes **administratives** : création de 83 départements qui remplacent provinces, baillages...Divisés en cantons et communes...**Judiciaires** : organisée par département, gratuite. Disparition des « délits imaginaires » : hérésie, magie, sorcellerie... et de la torture.

2 – La fuite du roi

Le roi prépare sa fuite à l'étranger où l'attendent ses deux frères et une partie de la noblesse afin de récupérer son trône avec le soutien des souverains étrangers. **Le 20 juin 1791**, il est arrêté à Varennes et ramené à Paris. Il perd la confiance de la majorité du peuple.

3 - La Constitution de 1791

Votée le 3 septembre 1791, elle est en apparence fidèle aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, de la souveraineté nationale et de la séparation des pouvoirs.

Le **pouvoir exécutif** est confié au roi qui l'exerce à l'aide de six ministres choisis hors de l'Assemblée. Le roi nomme les généraux et les ambassadeurs, il dirige la politique extérieure et il peut mettre son veto (mais pendant quatre ans au plus) à l'application d'une loi.

L'Assemblée **législative**, élue pour deux ans, vote les lois, établit l'impôt et décide les dépenses.

Mais le **suffrage censitaire** élimine les « citoyens passifs » (les domestiques et ceux qui paient une contribution inférieure à la valeur de 3 journées de travail).

4 – La chute du roi

a) La guerre

En avril 1792, l'assemblée, inquiète des menaces de plus en plus nombreuses venues de l'étranger déclare la guerre à l'Autriche – Hongrie le 20 avril 1792.

b) L'abolition de la monarchie

La guerre commence mal pour la France : son armée est désorganisée : beaucoup d'officiers ont émigré, les troupes sont indisciplinées. Le 1^{er} août est connu à Paris le manifeste du général prussien Brunswick, qui somme les Parisiens de se soumettre au roi, sous peine d'une répression exemplaire. Cet appel qui montre bien la complicité du roi avec les envahisseurs, déclenche la colère populaire. Le 10 août, les sans-culottes attaquent les Tuileries. Louis XVI et sa famille doivent se réfugier à l'Assemblée. Sous la pression de l'émeute, celle-ci suspend le roi, bientôt enfermé dans la prison du Temple.

Les conséquences de l'événement sont considérables : Politiquement, c'est *la chute de la royauté*.

Conclusion

La révolution de 1789 était avant tout une révolution bourgeoise. Si le peuple des villes a dans un premier temps marqué son soutien à la constituante, Louis XVI lui a donné l'occasion de prendre les initiatives et a précipité sa chute. Dans le système qu'ils devront maintenant mettre en place, les nouveaux députés savent qu'ils ne peuvent plus ignorer ce nouvel acteur politique qu'est le peuple, dont les représentants, les sans-culottes s'organisent.

C - La République (1792 – 1799)

La Première République dure sept ans. S'y succèdent deux pouvoirs : la **Convention**, jusqu'à la fin de la Terreur, puis le **Directoire** qui disparaît lors du coup d'Etat de Bonaparte, le 18 Brumaire (9 novembre) 1799.

1 – La République jacobine (sept. 1792 –juil. 94)

a) La convention girondine (sept. 92 – juin 93)

Les défaites françaises déclenchent la panique à Paris. En septembre, les prisons sont vidées des contre-révolutionnaires, qui sont massacrés. Mais le 19 septembre, à Valmy, le général Dumouriez, à la tête d'une armée de volontaires, repousse l'invasion.

Le **22 septembre 1792** est le premier jour de l'An I de la République. Dans la nouvelle assemblée, deux groupes s'opposent sur la politique à mener.

À droite, les **Girondins**, proches de la bourgeoisie, rejettent les revendications sociales de la sans-culotterie.

À gauche, les **montagnards**, dirigés par Danton, Marat et Robespierre, acceptent de prendre en compte les aspirations du mouvement populaire parisien.

Condamné à mort, Louis XVI est guillotiné le 21 janvier 1793. Mais au printemps 1793, les frontières sont de nouveau menacées. En Vendée, une guerre civile oppose les « Blancs », paysans et nobles royalistes, aux « Bleus », républicains des villes.

Jugés incapables de gouverner, le 2 juin 1793, les Girondins sont exclus et pour la plupart emprisonnés.

b) La Convention montagnarde (juin 1793-juillet 1794)

L'élimination des girondins amène les montagnards au pouvoir. Dans ce contexte, la Convention met la terreur à l'ordre du jour » : « pour vaincre, il faut terrifier les ennemis de l'intérieur » et délègue la réalité du pouvoir au **Comité de salut public** (14 membres dont Robespierre, Saint Just...) et au **Comité de sûreté générale** (chargé de traquer les suspects).

La loi des suspects permet d'arrêter quiconque peut mettre la révolution en danger. Elle entraîne l'arrestation de milliers de personnes. Il y a des massacres (noyades de Carrier à Nantes, prisonniers mitraillés à Lyon...)

Cette politique permet de briser les révoltes intérieures mais, le bilan de la Terreur est lourd (17 000 condamnés à mort, environ 200.000 victimes de la guerre civile).

c) La fin de Robespierre

Les difficultés économiques persistent. Les dirigeants de la Montagne se déchirent : les « Enragés » qui veulent renforcer la Terreur sont éliminés en mars 1794, puis les « Indulgents » dirigés par Desmoulins et Danton sont exécutés en avril.

Robespierre perd le soutien des militants populaires et de la majorité des conventionnels. Le 9 Thermidor An II (27 juillet 1794), il est arrêté et guillotiné avec ses amis, dont St Just le 10.

2 – La République bourgeoise (juil. 94 - nov. 99)

a) Le Directoire

L'élimination de Robespierre donne le pouvoir aux modérés qui veulent instituer une **République des propriétaires**. Ils mettent fin à la Terreur : le gouvernement révolutionnaire est démantelé, les suspects sont libérés, le club des Jacobins est fermé.

Le **pouvoir législatif** à deux assemblées (le Conseil des Cinq-cents et le Conseil des Anciens) dont les membres sont élus au suffrage censitaire. Cinq directeurs se partagent le **pouvoir exécutif**.

Sans majorité politique stable, coincé entre les royalistes et les ultra-républicains aux idées jacobines, le Directoire gouverne difficilement et recourt à la répression.

b) L'appel au soldat

Dans un climat tendu par les affrontements entre révolutionnaires et royalistes, la république bourgeoise est toujours menacée. Il faut un homme fort pour diriger le pays. Bonaparte est déjà un général célèbre et populaire pour ses victoires en Italie.

Le **18 brumaire** (9 novembre 1799), aux Cinq-cents, les députés sont mis dans l'obligation par l'armée dirigée par Bonaparte, de voter la révision de la Constitution : le Directoire est dissous, et le pouvoir exécutif confié à trois consuls provisoires : Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos.

Conclusion

Le 18 brumaire est une date décisive. Elle met concrètement fin à la décennie révolutionnaire, en même temps qu'elle ouvre l'ère napoléonienne.

L'événement permet de mesurer le chemin parcouru depuis mai 1789. Les patriotes libéraux et optimistes qui abattaient alors l'absolutisme en étant convaincus de pouvoir entraîner et contrôler l'ensemble du tiers état ont été instruits par dix ans de révolution, et notamment par l'épisode de la Terreur. En 1799, ils sont sur la défensive, et au lieu de proposer des solutions au nom de la nation tout entière, ils en viennent à aliéner leur liberté entre les mains d'un homme fort, qui garantisse leurs acquis contre tout risque de débordement populaire. Ils appellent un « homme providentiel », rendu populaire par ses victoires en Italie ou en Egypte, dont ils espèrent qu'il fixera les acquis de la Révolution.

III – Le Consulat et l'Empire (1799 – 1815)

A – La France napoléonienne

1 – Un retour vers l'Absolutisme ?

- a) Bonaparte
- b) La Constitution de l'An VIII
- c) La marche à l'Empire
- d) Le despotisme impérial

2 – La réorganisation du pays

- a) La paix intérieure
- b) L'économie et les finances
- c) Les masses de granit

B – Formation et effondrement de l'Empire

1 – L'Europe napoléonienne

2 – La Chute

- a) Multiplication des oppositions
- b) L'agonie de l'Empire

3 – Le congrès de Vienne et la réorganisation de l'Europe

Mots importants :

Cent jours : Période de l'Histoire de France comprise entre le 1er mars (retour en France de l'empereur Napoléon I) et le 18 juin 1815 (défaite de Waterloo et seconde abdication)

Code civil : Rédigé sous la direction de Jean Etienne Portalis, promulgué le 21 mars 1804, il regroupe les lois relatives au droit civil français, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui déterminent le statut des personnes, celui des biens et celui des relations entre les personnes privées. Modifié et augmenté à de nombreuses reprises, il reste, aujourd'hui encore, le fondement du droit civil français et de nombreux Etats européens. C'est un texte fondamental dans la mesure où, chaque habitant du territoire français quelle que soit son origine, son milieu, sa richesse doit s'y conformer. Nous sommes donc bien dans l' « égalité en droit ».

Code pénal : Il dresse la liste des punitions en fonction des infractions constatées selon un principe : *pas de crime sans loi, pas de peine sans loi précédente*. S'il réduit le rôle du juge, puisqu'à tel délit, telle peine doit être prononcée, celui-ci conserve la possibilité de moduler le châtement, entre un minimum et un maximum laissé à son appréciation.

Franc germinal : La Convention a défini, en 1795, le franc comme nouvelle unité monétaire et précise le poids des pièces à frapper. Mais ce n'est que sous le Consulat, par la loi du 7 germinal an XI (27 mars 1803) qu'a lieu la refonte générale des monnaies, mettant fin à la coexistence des pièces anciennes et nouvelles : un franc correspond à cinq grammes d'argent ou 290,32 milligrammes d'or fin.

Plébiscite : Consultation sur le désir d'une population à propos d'une importante décision. Forme de référendum qui consisterait à approuver ou non la politique d'une personne par l'intermédiaire de la question posée.

III – Le Consulat et l'Empire (1799 – 1815)

A – La France napoléonienne

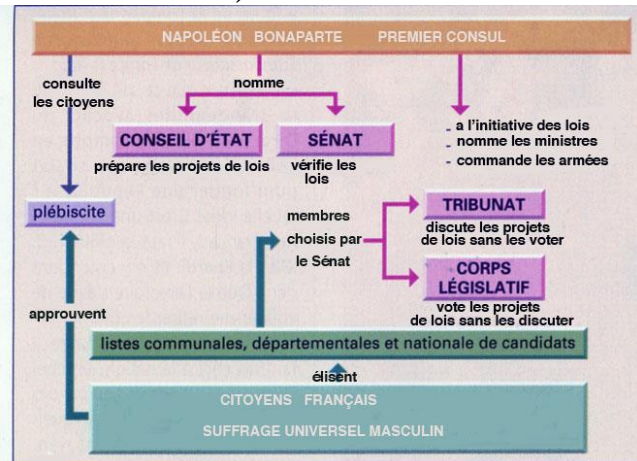
1 – Un retour vers l'Absolutisme ?

a) Bonaparte

Né dans une famille de petite noblesse en 1769, un an après le rattachement de la Corse à la France, il fait des études militaires à Paris. A 16 ans, il est lieutenant d'artillerie.

Proche des Montagnards, il chasse en 1793 les Anglais de Toulon et devient général à 24 ans. Ecarté pour cause d'amitié avec Robespierre, il mate l'insurrection royaliste à Paris du 13 vendémiaire (oct. 95) et part en 1796 dans l'armée d'Italie où il brille par ses victoires, parfaitement transmises à la population française grâce à une habile propagande.

b) La Constitution de l'An VIII



L'**exécutif** est renforcé, concentré entre les mains de Bonaparte, nommé Premier Consul pour dix ans. Le suffrage universel est rétabli mais élit des listes de propositions dans lesquelles les autorités choisiront. Le peuple est consulté par plébiscite. La **justice** : les juges sont choisis par Bonaparte également. Chaque département a à sa tête un **préfet** obéissant directement à Bonaparte et les villes de plus de 5000 h. ont des maires désignés également par Bonaparte.

c) La marche à l'Empire

Arrivé au pouvoir, Bonaparte tente de faire la paix avec l'ensemble de l'Europe. En 1802, il signe la paix d'Amiens avec l'Angleterre. Cela lui assure une telle popularité qu'il l'exploite en se faisant nommer par plébiscite consul à vie. En 1804, un complot royaliste visant à l'assassiner échoue. Mais il profite de l'émotion, invoquant la nécessité de stabiliser le régime et le risque de rétablissement de l'Ancien Régime pour se faire proclamer par plébiscite empereur le 18 mai 1804, sacré en présence du pape le 2 décembre 1804 à Notre Dame. Il assure ainsi l'hérédité de sa charge.

d) Le despotisme impérial

La monarchie impériale se rapproche de celle de l'Ancien Régime : la famille Bonaparte règne partout où Napoléon distribue les couronnes. La docilité des députés est récompensée par des dons de terres...La police de Fouché renseigne grâce aux mouchards, censure, surveillance, ouvre le courrier...La presse est censurée, comme le théâtre... De plus, le catéchisme impérial est institué et la culture et les arts doivent glorifier le régime.

2 – La réorganisation du pays

a) La paix intérieure

Nécessaire de pacifier le pays pour ancrer son pouvoir. Il offre la paix à tous : Girondins, Montagnards, réfractaires...Les émigrés peuvent rentrer et des postes administratifs leurs sont confiés. Pour résoudre la question religieuse : signature du **Concordat** le 15 juillet 1801 : la religion catholique est celle de la majorité des Français mais n'est plus la religion d'Etat. Le système fonctionne jusqu'en 1905.

b) L'économie et les finances

La Banque de France créée en 1800 contrôle la monnaie. Le franc germinal (1801 : 5 gr d'argent) permet de redonner confiance dans la monnaie, car convertible en or ou en

argent. De plus, le Consulat et l'Empire passent des commandes auprès des fabriques et relancent l'économie (coton, chimie, sidérurgie, grands travaux (adduction d'eau dans Paris)).

c) Les masses de granit

Objectif : fixer les apports de la révolution ou de Bonaparte de façon solide :

- **éducation** : création des lycées en 1802 pour former notables et officiers
- **légion d'honneur** (1802) : doit permettre de rassembler une élite distinguée par ses mérites
- **Code Civil** : c'est le plus important (1804) : 2281 articles rédigés de façon claire et précise, proclamant la liberté individuelle, le droit à la propriété
=> des acquis révolutionnaires sont ainsi consolidés : liberté individuelle, religieuse, égalité devant l'impôt, accès à toutes les charges

B – Formation et effondrement de l'Empire

L'histoire des rapports de Napoléon avec l'Europe ne se résume pas à des guerres. L'empereur a fortement modifié les rapports sociaux et politiques, propageant les idéaux révolutionnaires. Même si le régime s'effondre, de nombreux principes subsistent.

1 – L'Europe napoléonienne

Sous la révolution, après Valmy, la France commence à s'agrandir et crée dans ses nouveaux territoires des constitutions équivalentes à celles de la France. En 1801 la France compte 108 départements.

La Paix d'Amiens ne dure qu'un an. L'Angleterre, inquiète du développement de la puissance française, organise et finance des coalitions.

Les victoires se multiplient contre la Prusse et l'Autriche (dont Austerlitz en décembre 1805) et la Russie. En 1806, Napoléon organise un blocus contre l'Angleterre, l'obligeant à contrôler toutes les ouvertures maritimes : conquête de l'Espagne (1808) et du Portugal.

Les armées révolutionnaires, puis la Grande armée sont souvent accueillies favorablement car elles annoncent vouloir renverser l'Ancien Régime. Le Code civil est diffusé : égalité civile, laïcité de l'Etat, abolition des privilèges de la noblesse et du clergé... Cependant, si les droits féodaux et la dîme sont abolis, les territoires sont soumis au pillage de l'armée et des autorités françaises. De plus les jeunes sont soumis à la conscription.

2 – La Chute

a) Multiplication des oppositions

En Espagne, la résistance s'appuie sur le clergé et la population très croyante. La répression est épouvantable. La Russie accepte de moins en moins l'obligation d'acheter les produits français, l'interdiction de commercer avec l'Angleterre.

Le blocus contre l'Angleterre ruine une partie de la bourgeoisie portuaire (9 navires quittent Marseille en 1811 contre 330 quatre ans auparavant. La bourgeoisie reproche la confiscation des libertés politiques, qui n'est plus compensée par l'expansion commerciale.

b) L'agonie de l'Empire

En juin 1812, la campagne de Russie est la première défaite personnelle de Napoléon. En octobre 1813, il perd la bataille des Nations contre les Russes et Prussiens à Leipzig. Dès lors, les Français sont chassés de partout. Le 31 mars 1814, l'ennemi est à Paris. Le 6 avril, Napoléon abdique et part pour l'île d'Elbe le 20 avril. Le même jour, Louis XVIII entre en France. Il devient vite impopulaire. Le 1^{er} mars 1815, Napoléon est de retour de l'île d'Elbe. Il est accueilli dans l'enthousiasme. Le 20 mars il est à Paris d'où Louis XVIII est parti le matin. Mais le 18 juin 1815 il est vaincu à Waterloo. Le 22 après sa nouvelle abdication, il est déporté à Sainte-Hélène où il meurt en 1821.

3 - Le congrès de Vienne et la réorganisation de l'Europe

Alors même que Napoléon est de retour pour les 100 jours et qu'il subit la défaite de Waterloo, se tient un grand congrès diplomatique à Vienne en 1815. Les débats sont dominés par les grandes puissances qui ont triomphé de Napoléon : la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre.

Le congrès redessine la carte de l'Europe selon les vœux de ces quatre grandes puissances, qui se répartissent les dépouilles de l'Empire napoléonien : l'**Angleterre** renforce sa suprématie maritime par l'acquisition d'îles, la **Russie** domine l'Europe orientale, l'**Autriche** domine l'Europe centrale et une partie de l'Italie, la **Prusse** obtient des territoires,

la **France** est contenue dans des frontières étroites par la création d'Etats-tampons, destinés à empêcher toute tentative d'expansion (royaume des Pays-Bas, confédération helvétique, royaume de Sardaigne...). La carte de l'Europe est donc redessinée selon les volontés des souverains, sans tenir compte des aspirations des peuples.

Le peuple allemand est divisé entre les 39 Etats de la Confédération germanique. L'Italie, morcelée, est contrôlée par l'Autriche. Quant à la Pologne, elle est démembrée et placée sous la domination du tsar de Russie.

Au terme du congrès, les souverains scellent une union fondée sur des "liens d'une fraternité véritable et indissoluble" : c'est la "**Sainte Alliance**". Elle prévoit un système de réunions diplomatiques et de congrès destinés à empêcher toute contestation des mesures décidées à Vienne en 1815. Les souverains sont donc les nouveaux gendarmes de l'Europe et peuvent décider d'intervenir dans les affaires intérieures d'un Etat si des menaces révolutionnaires s'y faisaient sentir. A partir de 1815, plusieurs interventions ont lieu pour écraser les agitations libérales ou nationales à travers l'Europe.

Conclusion

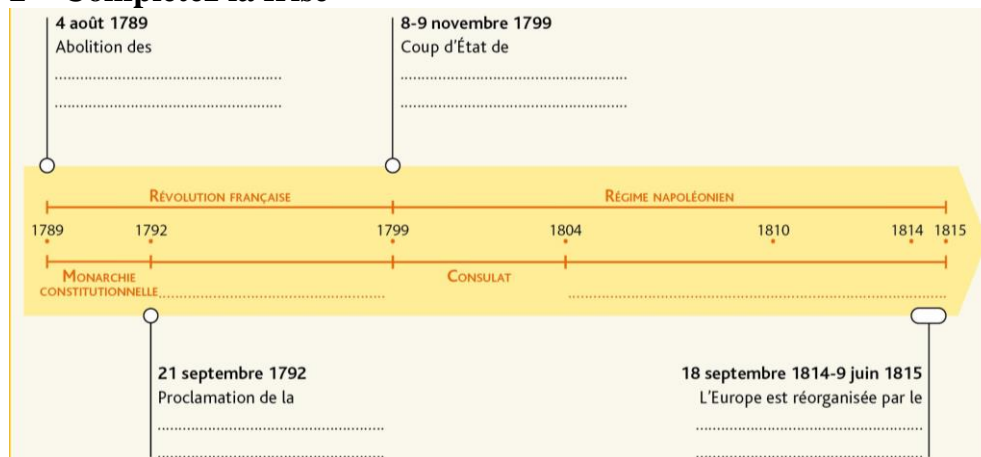
Bonaparte, ambitieux et grand stratège a su en 8 ans se façonner un Empire regroupant la quasi-totalité de l'Europe. Si, malgré le retour à une certaine forme d'absolutisme, le régime a conservé longtemps l'approbation des masses et de la bourgeoisie, c'est qu'il n'a jamais remis en question un certain nombre d'acquis de la Révolution, comme l'abolition des privilèges. Le Code Civil en est l'illustration. Avec l'abdication de Napoléon commence la période de la Restauration. Pourtant, il s'avère rapidement qu'un retour à l'Ancien Régime est maintenant devenu impossible.

TEST 1

1 – Questions

- 1) Donnez les définitions des notions suivantes : République, Révolution, Constitution
- 2) Déterminer si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. Justifier la réponse :
 - L'Assemblée nationale et Louis XVI ont partagé le pouvoir entre juin 1789 et août 1792.
 - La déclaration des droits de l'Homme et du citoyen a donné le droit de vote aux femmes.
 - Les Montagnards sont des révolutionnaires modérés qui se sont opposés aux sans culottes.
 - Sous le règne de Napoléon, les libertés ont été limitées.
- 3) Répondez en quelques lignes à la question suivante : Pourquoi la souveraineté nationale s'oppose-t-elle à la monarchie absolue?

2 – Complétez la frise



3 - Compléter le texte en utilisant les notions suivantes : Révolution, souveraineté nationale, égalité devant la loi, nation, République, Empire

En juin 1789, les députés du tiers état, considérant qu'ils représentent la _____ s'opposent au roi et décident d'imposer une Constitution qui prévoit la séparation des pouvoirs: c'est le début de la _____

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789 affirme des principes qui se veulent universels : la _____ et l'_____

En septembre 1792, dans un contexte de menaces intérieures et extérieures, l'Assemblée nationale proclame la _____

En 1799, Bonaparte prend le contrôle du pays et impose l'_____ en 1804 qui s'effondre en 1815 après la bataille de Waterloo.

Chapitre II Transformations politiques et sociales en France de 1848 à 1870

A – La Seconde république (1848 – 1852)

1 – Naissance de la Seconde République

- a) *La France en crise*
- b) *Les journées de février 1848*

2 – L'échec du régime

- a) *L'œuvre du gouvernement provisoire*
- b) *Le retour à l'ordre*

B - Le Second Empire 1852-1870

1 - L'empire autoritaire

- a) *Du coup d'Etat à l'Empire*
- b) *Les premières mesures*
- c) *Une certaine popularité du régime*

2 – Vers l'Empire libéral

- a) *Un assouplissement*
- b) *Les conséquences de l'ouverture*

3 – Une politique économique ambitieuse

Mots importants :

Ateliers nationaux : chantiers de travaux publics organisés par l'État pour employer les ouvriers au chômage.

Banquet républicain : repas organisé par des républicains pour contourner l'interdiction de réunions politiques durant la monarchie de Juillet.

Candidats officiels : soutenus par le gouvernement, ils sont les seuls à bénéficier pour leurs affiches du papier blanc utilisé par l'administration.

Candidature officielle : Pratique électorale consistant, pour le pouvoir, à appuyer publiquement des candidats et à les favoriser au détriment des autres.

Démocratie libérale : régime politique fondé sur les principes de 1789 (égalité civile, libertés fondamentales, souveraineté nationale) et sur les acquis ultérieurs de la démocratie (suffrage universel).

Monarchie constitutionnelle : régime où les pouvoirs du roi sont définis et limités par une Constitution.

Parti de l'Ordre : parti réunissant les royalistes (légitimistes et orléanistes), rejoints par certains républicains modérés par peur des « rouges ».

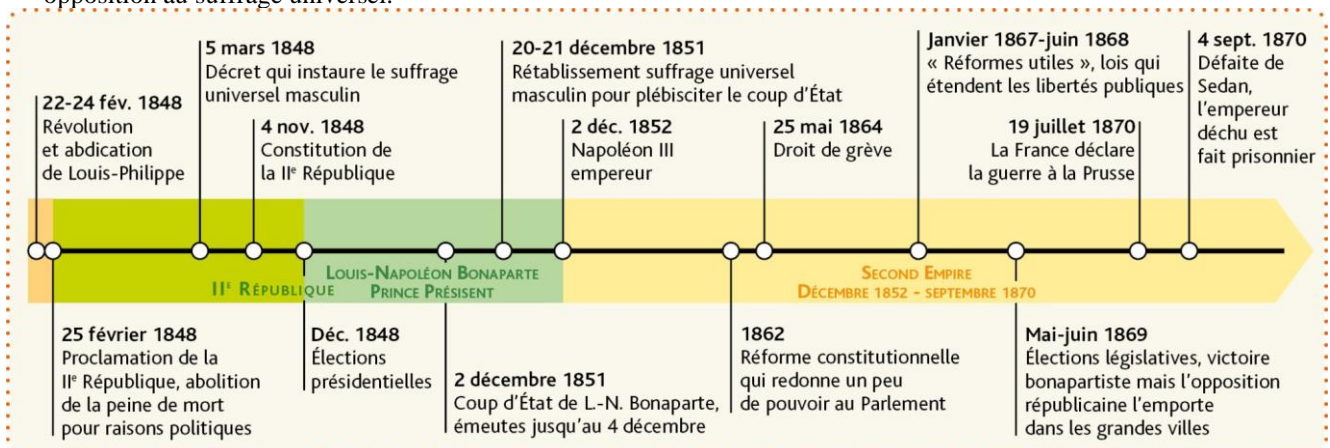
Plébiscite : Procédure d'approbation utilisée par un régime autoritaire, différent du référendum, qui est une consultation démocratique.

Question sociale : ensemble des problèmes posés par la misère et le chômage faisant l'objet d'un débat politique.

Réactionnaire : qui refuse le changement, qui veut restaurer l'Ancien Régime, contre-révolutionnaire.

Restauration : nom donné en France, en Italie et en Allemagne à la période 1815-1830, marquée par la restauration des monarchies autoritaires.

Suffrage censitaire : système où le droit de vote est limité, car fondé sur le cens (sur le montant des impôts), par opposition au suffrage universel.



Chapitre II Transformations politiques et sociales en France de 1848 à 1914

A – La Seconde république (1848 – 1852)

1 – Naissance de la Seconde République

a) *La France en crise*

Après la révolution de juillet 1830, renversant Charles X, Louis Philippe a été proclamé « roi des Français par la grâce de Dieu et la volonté nationale ». S'il tient compte de l'héritage révolutionnaire dans plusieurs domaines, le suffrage reste censitaire (le cens passe de 300 à 200 francs et de 1 000 francs à 500 celui exigé pour briguer la députation).

A la fin des années 1840, accentuée par de mauvaises récoltes qui provoqué une flambée des prix alimentaires et une crise industrielle qui a privé des milliers de travailleurs

de toute ressource, la situation politique se dégrade fortement. Les mouvements d'agitation sociale provoqués par les conditions économiques sont nombreux et la répression terrible.

Le mécontentement touche à la fois les bourgeois souhaitant des réformes politiques et les ouvriers voulant des réformes sociales.

b) Les journées de février 1848



Prise des Tuileries en 1848

Interdits de réunion, les Républicains ont pour habitude d'organiser des banquets sous de faux prétextes, qui sont en réalité des lieux de débat politiques. Le 22 février 1848, l'interdiction d'un de ces banquets provoque une manifestation qui tourne à l'émeute puis à l'insurrection générale.

Le 24 février, Paris se couvre de barricades et il y a fraternisation des ouvriers, les « blouses » et des bourgeois « les chemises » contre le régime.

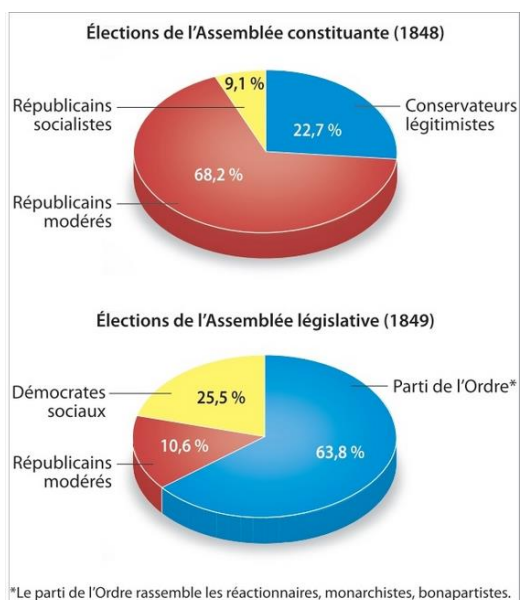
Louis-Philippe abdique et se réfugie en Angleterre. Lamartine proclame la République à l'Hôtel de Ville de Paris. Un gouvernement provisoire est immédiatement nommé, composé de Républicains.

2 – L'échec du régime

a) L'œuvre du gouvernement provisoire

Dans un climat d'enthousiasme, le gouvernement provisoire de la nouvelle République prend une série de mesures essentielles. La liberté de presse et de réunion est établie, la peine de mort pour raisons politiques est abolie. Des **Ateliers nationaux** sont créés pour procurer aux chômeurs un petit revenu en échange d'un travail symbolique. Un décret réduit d'une heure/ la journée de travail (dix heures à Paris et onze en province) et l'esclavage est aboli dans les colonies françaises. Le suffrage universel est établi pour les citoyens de plus de 21 ans

b) Le retour à l'ordre



Les élections d'une Assemblée constituante, destinée à donner au pays des institutions stables, ont lieu en avril dans la précipitation. Dans les campagnes, les paysans votent massivement pour les notables, amenant à l'Assemblée une forte majorité de députés conservateurs (monarchistes, bonapartistes...). Méfiants à l'égard du peuple ouvrier de Paris, ils se regroupent dans un « *Parti de l'Ordre* ».

En juin 1848, les ateliers nationaux, considérés comme des foyers de révolution, sont fermés. Du 23 au 26 juin, les rues de Paris se couvrent de barricades. La répression des émeutes est terrible, faisant des milliers de victimes.

Au scrutin présidentiel du 10 décembre, le discrédit dans lequel sont tombés les républicains permet au prince Louis-Napoléon Bonaparte,

neveu de l'Empereur, de se faire élire président de la République.

Une loi de 1850 restreint le suffrage universel par l'obligation d'avoir résidé au moins trois ans dans un canton pour pouvoir voter. Les électeurs, qui étaient près de 10 millions en 1848, ne sont plus que 7 millions (dans un pays de 35 millions d'habitants).

B - Le Second Empire 1852-1870

1 - L'empire autoritaire

a) Du coup d'Etat à l'Empire

La Constitution l'empêchant de se présenter pour un second mandat, Louis-Napoléon, fait un coup d'Etat. Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1851 (anniversaire d'Austerlitz et du couronnement de Napoléon 1^{er}), l'armée qui lui est acquise prend le contrôle de Paris. Le 21 décembre, un plébiscite recueillant 92 % de OUI, donne une légitimité populaire au Coup d'Etat. En novembre 1852, le Sénat, aux ordres du pouvoir, vote pour un rétablissement de l'Empire, décision approuvée par plébiscite, à 97 % des voix (mais une abstention de 20 %). Le 2 décembre l'Empire est proclamé, mais il n'y a pas de cérémonie de sacre.

b) Les premières mesures

Les départements sont sévèrement contrôlés par l'armée et 15000 opposants sont condamnés dont 9500 déportations en Algérie. La liberté de la presse est limitée. La loi de Sécurité générale permet de traquer et de bannir ceux qui ont subi antérieurement une condamnation. La France est placée sous surveillance policière.

c) Une certaine popularité du régime

Le Bonapartisme est soutenu par les paysans et les ouvriers. L'amélioration de la production et la hausse des prix agricoles dans les campagnes, la reprise économique dans les villes en plein essor industriel y contribuent. Les voyages en province, les fêtes impériales, mais aussi un intérêt affiché pour les conditions ouvrières et paysannes, séduisent.

L'ancien « parti de l'ordre » est satisfait de la fin du péril social. La bourgeoisie rallie aussi le régime d'autant que la relance économique sert ses intérêts. L'Église est un relai efficace. Le budget du culte est augmenté, des églises et des cathédrales s'édifient.

2 – Vers l'Empire libéral

a) Un assouplissement

En 1859, l'empereur accorde une amnistie aux victimes du coup d'État. En 1860, le Corps législatif obtient le droit d'adresse en réponse au discours du trône. Aux élections suivantes, en 1863, une trentaine d'opposants sont élus. La loi du 25 mai 1864 accorde le droit de grève et en 1868, la presse retrouve sa liberté.

b) Les conséquences de l'ouverture

Les républicains se réveillent et l'opposition se renforce. Les grèves deviennent, de plus en plus dures. L'Empereur vieilli et malade ne maîtrise plus la situation tandis que la prospérité économique s'essouffle.

Les élections de 1869 donnent 45% de voix à l'opposition. Napoléon III en prend acte et appelle au gouvernement Émile Ollivier, le chef du « tiers parti », qui rassemble les orléanistes et les républicains modérés. Mais la défaite de Sedan (2 septembre 1870) montre la fragilité du régime qui s'écroule en 48 heures.

3 – Une politique économique ambitieuse

La société française se transforme plus vite qu'en aucune autre période de son Histoire. C'est l'époque de la révolution industrielle. L'empereur prend lui-même en main la politique économique et sociale du gouvernement. Les premières grandes banques de dépôt comme le Crédit Lyonnais (1863) et la Société Générale (1864) sont fondées. De grands centres métallurgiques sont construits comme Le Creusot. La France se couvre d'un réseau dense de voies ferrées, passant en 18 ans de 3 000 à 20 000 kilomètres.

Le commerce est stimulé par l'invention et la multiplication des « Grand magasins », comme le Bon Marché (1854), Le Printemps et La Samaritaine (1865).

Napoléon III confie la rénovation de la capitale au baron Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870. Les quartiers médiévaux disparaissent au profit de larges avenues aérées, bordées d'immeubles en pierre de taille.

Résumé

La révolution de février 1848 proclame une république démocratique et sociale. Elle décrète le suffrage universel masculin, l'abolition de l'esclavage, la fin de la peine de mort en matière politique et le droit au travail. Mais l'insurrection populaire de juin 1848 à Paris, qui effraie les campagnes, est durement réprimée. Le président fomente un coup d'État le 2 décembre 1851 puis se fait proclamer empereur un an plus tard sous le nom de Napoléon III. Il met en place un régime autoritaire, qui restreint les libertés et s'appuie sur une large propagande. Après 1860, le régime se libéralise dans tous les domaines et les oppositions en profitent pour se

renforcer. En 1870, l'empereur partage les pouvoirs avec le parlement, et propose un vaste programme de réformes qui n'a pas le temps d'aboutir. La défaite de Sedan entraîne la chute du régime.

Grâce à une conjoncture économique favorable et à l'impulsion d'investisseurs l'industrialisation de la France s'accélère. Les industries textiles et métallurgiques se mécanisent et se développent. La demande de main-d'œuvre augmente, ce qui entraîne l'essor du salariat ouvrier. L'État encourage la modernisation bancaire et développe les infrastructures de transport ferroviaire et routier.

Dans une France encore essentiellement rurale, le niveau de vie s'améliore dans les campagnes, En ville, les ouvriers obtiennent de nouvelles libertés comme le droit de coalition en 1864. Il y a un essor de l'exode rural. À l'image de Paris que le préfet Haussmann assainit, embellit et modernise, plusieurs grandes villes comme Lyon et Marseille s'agrandissent et sont remodelées en profondeur.

TEST 2

1 - Associer un fait à une personnalité (plusieurs réponses possibles)

<ul style="list-style-type: none"> • Alphonse de Lamartine • Baron Hausmann • Louis-Philippe • Louis-Napoléon Bonaparte 	<ul style="list-style-type: none"> - entre au gouvernement provisoire de la II^e République - lance des grands travaux à Paris - devient le premier président de la République - abdique en raison d'une crise politique - modernise la France
---	---

2 - Compléter le texte suivant en choisissant la bonne réponse parmi les 3 propositions :

En février 1848, des journées insurrectionnelles éclatent à Paris. Des personnalités comme _____ forment un gouvernement provisoire et prononce la fin de la Monarchie _____ et le retour à la République. _____ sont alors amenés à s'exprimer grâce au _____. La fonction de président de la République est instituée par la constitution de la _____ République et _____ est élu en 1849.

- a) Alphonse de Lamartine/ Victor Hugo/Louis-Philippe.
- b) de Juillet /de Juin /de Février
- c) Tous les Français/Tous les Français et toutes les Françaises/Tous les Français et les étrangers vivant en France.
- d) suffrage universel/suffrage censitaire/suffrage universel masculin,
- e) Ie/IIe/IIIe
- f) Napoléon Bonaparte/Louis-Napoléon Bonaparte/ Adolphe Thiers.

3 - Citer deux exemples de modernisation de la France sous le Second Empire.

4 - Rédiger quelques lignes sur les sujets suivants :

- Quelles sont les causes des journées insurrectionnelles de juin 1848?
- Pourquoi le Second Empire est-il un régime autoritaire?

Chapitre III – La III^e République : un régime, un empire colonial

A – La III^e République

- 1 – La naissance du régime
- 2 – La République s'enracine (1879 – 1885)
- 3 – La République divisée par les crises
- 4 – Le conflit entre la République et l'Église

B – La politique coloniale

- 1 - Les causes de l'expansion
- 2 - Les étapes de l'expansion coloniale
- 3 - L'exploitation des colonies

Anarchistes : partisans de l'anarchie, pour qui la liberté individuelle passe par le rejet de toute autorité (celle de l'État, de l'Église ou du patron).

Antiparlementarisme : opposition au régime parlementaire et au régime d'assemblée, considérés comme favorisant la corruption, l'indécision et l'instabilité ministérielle.

Assimilation : politique qui vise à assimiler les colonies à la métropole, en accordant à terme la citoyenneté aux colonisés.

CGT : Confédération générale du travail. Centrale syndicale française fondée en 1895.

Cléricalisme : idéologie visant à donner au clergé un statut public et un rôle politique.

Code de l'indigénat : ensemble de règles et d'infractions spécifiques aux indigènes algériens établi à partir de 1875 et unifié en 1881. Il est adapté et importé dans les autres colonies françaises. Les peines peuvent être prononcées, sans jugement, par les administrateurs des territoires, qui bénéficient donc de larges pouvoirs

disciplinaires. Elles vont de la simple amende à l'emprisonnement ou l'assignation à résidence et peuvent être collectives. À partir du XX^e siècle, ces peines sont de plus en plus souvent converties en journées de travail.

Coloniaux : personnes venues de métropole pour un temps limité dans une colonie et avec une fonction précise (administrateur, médecin, missionnaire).

Colonies : territoires soumis directement à la domination d'une puissance étrangère.

Colons : personnes venues de métropole pour s'installer définitivement dans une colonie.

Impérialisme : domination exercée par un État sur un autre grâce à sa supériorité technique, économique, culturelle, etc. Quand cette domination est territoriale et politique, on parle de colonisation.

Indigène : Personne originaire du pays où elle se trouve, il est synonyme d'« autochtone ». Avec la colonisation, le terme a pris un sens péjoratif, désignant les peuples soumis par les Européens et leur assignant un statut juridique et social inférieur.

Laïcisation : politique volontaire d'un État visant à ôter tout rôle public aux Églises et à cantonner la religion à la sphère privée.

Métropole : terme employé dans un empire colonial pour désigner l'État colonisateur par rapport à ses colonies (en grec : « mère-patrie »).

Missionnaires : religieux ayant pour mission d'évangéliser les populations non chrétiennes.

Régime parlementaire : régime fondé sur un équilibre entre le pouvoir exécutif, qui peut dissoudre le Parlement, et le pouvoir législatif, qui peut renverser le gouvernement (celui-ci est responsable devant le Parlement).

Personnages importants :

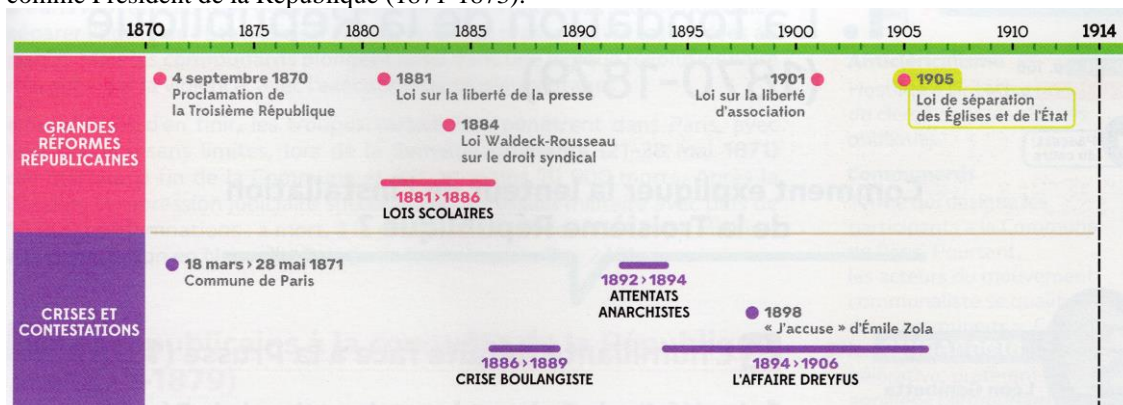
Georges Boulanger (1837-1891) : Général très populaire en raison de ses positions hostiles à l'Allemagne, il critique fortement le régime parlementaire accusé de faiblesse. Ministre de la Guerre en 1886, élu triomphalement député de Paris en 1889, il renonce à un coup d'État et se suicide en Belgique en 1891.

Georges Clemenceau (1841-1929) : Député radical en 1871, redoutable orateur et ardent dreyfusard, il est président du Conseil de 1906 à 1909, puis de nouveau en novembre 1917. Il se consacre tout entier à l'effort de guerre et devient très populaire. Surnommé le « Père la Victoire », il négocie le Traité de Versailles avec les Alliés en 1919. Il est battu aux élections présidentielles de 1920.

Jules Ferry (1832-1893) : avocat, député républicain et anticlérical, il est plusieurs fois ministre et chef du gouvernement de 1879 à 1885. Il fait adopter les lois scolaires (1881-1886), les lois sur les libertés publiques et mène une importante politique de conquête coloniale.

Léon Gambetta (1838-1882) : Fils d'un commerçant génois immigré, Léon Gambetta devient avocat. Républicain, il s'oppose vigoureusement au Second Empire. En 1870, ministre de l'Intérieur du gouvernement de la Défense nationale, il organise la résistance face à l'armée prussienne. Partisan d'une poursuite des combats, il ne permet pas aux républicains de gagner les élections de février 1871.

Adolphe Thiers (1797-1877) : Journaliste libéral, acteur des Trois Glorieuses et membre du gouvernement sous la monarchie de Juillet puis sous la Deuxième République. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il s'oppose à Napoléon III. Le 17 février 1871, il est élu « chef du pouvoir exécutif » par l'Assemblée nationale à majorité monarchiste. Il mène les négociations avec la Prusse, et l'écrasement de la Commune. Il est ensuite choisi comme Président de la République (1871-1873).



Chapitre III – La III^e République : un régime, un empire colonial

A _ La III^e République

1 – La naissance du régime

a) La défaite

La nouvelle de la défaite est connue des Parisiens dans la nuit du 3 au 4 septembre 1870. L'Assemblée législative proclame la fin de l'Empire et le début de la III^e République. Une assemblée nationale constituante doit être élue afin de pouvoir signer la paix. Elle est à très forte majorité monarchiste, les campagnes se méfiant des républicains et la population ayant été très influencée par les notables.

La France doit céder l'Alsace-Lorraine et verser 5 milliards de franc-or à l'Allemagne.

b) La Constitution de 1875

La majorité des députés sont monarchistes, mais sont divisés entre les partisans d'un retour à l'Ancien régime (les légitimistes) et ceux qui souhaitent conserver une partie de l'héritage de la Révolution (les orléanistes). Les orléanistes se rapprochent finalement des Républicains et votent l'amendement proposé par Henry Wallon en février 1875, portant sur l'élection du Président de la République : "*Le président de la République est élu à la pluralité des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est élu pour 7 ans, il est rééligible.*" Les Républicains rassurent l'électorat paysan sur la stabilité du nouveau régime et remportent les élections législatives de 1876.

2 – La République s'enracine (1879 – 1885)

a) Les lois fondamentales

Les républicains s'emparent de tous les pouvoirs (présidence, gouvernement, Chambre des députés, Sénat) et de l'administration.. Les bustes de Marianne, figure de la République, reviennent dans les mairies. La Marseillaise redevient hymne national en 1879, et le 14 juillet est reconnu comme fête nationale en 1880. Les grandes libertés républicaines sont restaurées, comme la liberté de réunion et la liberté de la presse. Enfin, en 1884, la loi Naquet autorise le divorce et la loi Waldeck-Rousseau reconnaît l'existence des syndicats ouvriers.

b) La place de l'école

L'école est un enjeu essentiel pour les républicains, et notamment pour Jules Ferry, plusieurs fois président du Conseil et ministre de l'Instruction publique entre 1879 et 1885. Il s'agit non seulement de faire de l'école l'instrument de promotion sociale de tous les citoyens, mais aussi de mettre fin à la mainmise de l'Église sur l'éducation, en inculquant aux jeunes Français les valeurs républicaines. En outre, l'école joue aussi un rôle d'unificateur linguistique en bannissant les dialectes locaux.

Les lois Ferry de 1881 et 1882 instaurent un enseignement primaire, laïque et gratuit, pour tous les enfants de 6 à 14 ans, couronné, pour les meilleurs, par le certificat d'études. Les écoles se multiplient, de même que les Écoles normales, destinées à former les instituteurs laïques.

La loi Camille Sée, votée en 1880, instaure des lycées et collèges de jeunes filles, mais l'accès au secondaire est en général hors de portée des couches populaires. Le baccalauréat reste réservé à une élite bourgeoise.

3 – La République divisée par les crises

a) La crise boulangiste (1887 – 1889)

Le régime est discrédité par des affaires de corruption qui entraînent une montée de l'antiparlementarisme dont le général Georges Boulanger devient le porte-parole. Ministre de la Guerre de janvier 1886 à mai 1887, son soutien, en **avril 1887**, à un commissaire de police français Schnaebelé (habitant en Lorraine française sur la frontière), capturé pour espionnage par les Allemands, et finalement libéré, le fait apparaître auprès de la droite nationaliste comme le « général Revanche », qui a fait reculer Bismarck. Il refuse également de faire intervenir l'armée lors d'une manifestation ouvrière, ce qui lui apporte un soutien populaire.

Écarté du gouvernement, il fonde un Comité républicain national, financé secrètement par les monarchistes, qui rassemble tous les mécontents du régime, de droite comme de gauche. Elu député à Paris, le 27 janvier 1889, une foule énorme l'appelle à marcher sur l'Élysée. Mais il renonce et s'enfuit en Belgique. Il se suicide en 1891.

b) L'affaire Dreyfus (1898 – 1906)

Condamné injustement par le tribunal militaire pour espionnage au profit de l'Allemagne, en **décembre 1894**, le capitaine Alfred Dreyfus, d'origine juive, est victime du nationalisme et de l'antisémitisme très répandus dans l'armée française.



Pendant plusieurs années seule une poignée d'hommes tentent de faire rouvrir le procès, mais ils se heurtent à l'hostilité de l'armée et à celle du pouvoir politique, au nom de la raison d'État. Démasqué par le **commandant Picquart**, le vrai coupable, **Esterhazy**, est acquitté par le conseil de guerre, malgré des preuves accablantes. En réaction, Emile Zola publie deux jours plus tard, une lettre ouverte dans *'Aurore'* sous le titre « J'accuse », **le 13 janvier 1898**, pour que l'affaire éclate au grand jour.



La France est alors coupée en deux : Les **dreyfusards** exigent un nouveau procès au nom de la justice. Les **antidreyfusards**, défenseurs de l'armée et de la nation sont pour la plupart des opposants au système parlementaire, monarchistes, cléricaux, anciens boulangistes, antisémites et nationalistes, qui multiplient les actes de violence.

En dépit de l'aveu du colonel Henry d'avoir fabriqué un faux pour accuser Dreyfus, celui-ci est déclaré une nouvelle fois en septembre 1899 « coupable avec circonstances atténuantes ». Il bénéficie de la grâce du président Emile Loubet, mais ne sera définitivement réhabilité qu'en juillet 1906.

Conclusion

L'affaire Dreyfus a des conséquences très importantes sur la vie politique française et la République. En effet, il y a eu affrontement de deux conceptions de la République : nationalisme, patriotisme d'un côté avec armée forte, Etat fort... De l'autre les valeurs républicaines d'égalité et de droits de l'individu supérieurs à la raison d'Etat. La victoire de ce dernier camp ne sera par la suite jamais remise en question par les républicains du XXe siècle.

4 - Le conflit entre la République et l'Eglise

a) Une Eglise proche des monarchistes

Les républicains de 1870 sont profondément laïcs. L'Eglise catholique, est proche des monarchistes (elle soutient la droite cléricale). Elle est « la religion de la majorité des Français » depuis le concordat de 1801 signé par Napoléon Ier, c'est-à-dire presque une religion d'État, ce qui choque ces partisans des valeurs de 1789 (liberté de conscience).

b) La mise en place progressive de la laïcité dès 1880

Pour toutes ces raisons, les dirigeants de la troisième République adoptent une série de lois pour réduire l'influence des religions dans la vie publique : laïcité scolaire, ouverture des cimetières aux non catholiques, divorce, abandon de la prière au Parlement....

c) La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat

Dans les années 1890, dans le contexte de l'affaire Dreyfus, l'Eglise catholique soutient les antidreyfusards. Tout ceci a pour effet de faire monter l'anticléricisme au sein des républicains au pouvoir. Ces derniers vont alors prendre des mesures plus radicales. La loi **de 1901** ouvre à chacun la possibilité de créer une association, à l'exception des congrégations religieuses, qui sont également interdites d'enseignement en 1904. La loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat marque l'apogée de l'anticléricisme et des tensions avec le Saint Siècle de Rome, posant le principe de l'indépendance totale de l'Etat vis-à-vis des religions. Il est certes garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes, mais n'en subventionne aucun.

Résumé

Dès ses débuts, la Troisième République rencontre de nombreuses difficultés. D'abord la défaite contre l'Allemagne, qui entraîne la perte de l'Alsace-Moselle. Progressivement, les victoires électorales des républicains leur permettent de conquérir le pouvoir et les institutions. Ils votent les libertés fondamentales : (liberté de la presse (1881), liberté syndicale (1884) ou d'association (1901)). Des symboles sont adoptés (La Marseillaise, le 14 juillet, buste de Marianne dans les mairies...). Enfin, les lois scolaires (1881-1886) permettent de fabriquer l'égalité républicaine et d'imposer la laïcité scolaire.

Fragile, la République doit faire face à de nombreux dangers, comme la crise boulangiste (1886-1889) qui se nourrit de l'antiparlementarisme. L'affaire Dreyfus (1894-1906) fait même vaciller la République, mais elle donne aussi un nouvel élan aux idéaux républicains. La majorité radicale qui en sort renforcée peut ensuite adopter de nouvelles lois avec les lois des associations de 1901 et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

B – La politique coloniale

Après une première vague de conquêtes à partir du XVI^e siècle en Amérique et en Asie, la fin du siècle XIX^e siècle voit la reprise d'une expansion coloniale très intense. Bénéficiant d'une la supériorité technique, militaire et financière, l'Europe se lance à l'assaut de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie.

1 - Les causes de l'expansion

a) Stratégiques

Vers 1880, les rivalités grandissantes entre puissances Européennes encouragent celles-ci à obtenir des points de contrôle des routes maritimes partout dans le monde. Alors que les Français mettent la main sur la Tunisie en 1881, les Britanniques occupent l'Égypte en 1882 afin de surveiller la nouvelle route des Indes ouverte par le canal de Suez.

b) Économique et techniques

Pour les pays alors en pleine industrialisation, les colonies ont le double avantage de fournir des matières premières au prix le plus bas pour les usines et des marchés protégés pour leurs productions.

L'Europe tire aussi largement parti de sa maîtrise technique : les progrès des moyens de transport et de communication, de la navigation à vapeur au télégraphe, unifient l'espace mondial ; le percement des grands canaux transocéaniques, Suez (1869) et Panama (1914), raccourcissent spectaculairement les distances. La supériorité militaire, les progrès de médicaux, constituent aussi des atouts décisifs.

c) Spirituelles

Il y a la conviction que les nations d'Europe ont une responsabilité vis-à-vis de peuples « en retard », voire « inférieurs ». Le discours colonial, nourri de préjugés racistes, de mythes et d'illusions, relayé par la presse, la littérature et l'école, est donc propre à séduire et ne soulève guère de réserves avant 1914.

2 - Les étapes de l'expansion coloniale

a) Algérie et Indochine

L'expansion coloniale est dans ses commencements l'œuvre de missionnaires puis d'aventuriers géographes et marins qui partent à la découverte de nouvelles terres comme Savorgnan de Brazza au Congo. La conquête de nouveaux territoires se fait à la fois par la négociation avec les populations locales et par la guerre.

En Algérie, la prise d'Alger en 1830 ouvre une longue période de guerre marquée par des massacres jusqu'en 1847. De même, en Indochine, la conquête se fait par la force et se heurte à de nombreux mouvements de résistance jusqu'à la fin du siècle.

b) Les rivalités entre puissances

Dans les années 1880, de nouvelles puissances, comme l'Allemagne ou l'Italie, revendiquent des territoires. La conférence de Berlin avec les représentants de 14 pays européens, dont la France, de novembre 1884 à février 1885, a donc pour objet d'organiser entre les puissances européenne un partage de l'Afrique et de régler pacifiquement les litiges relatifs aux conquêtes coloniales.

Malgré cela, les ambitions françaises heurtent celles de l'Angleterre en Afrique subsaharienne comme celles de l'Allemagne en Afrique du Nord. En 1898, la mission Marchand doit reculer face aux Anglais dans la conquête du Soudan. Quant au Maroc, il est l'objet de deux crises, en 1905 et 1911 avec l'Allemagne.

3 - L'exploitation des colonies

a) Un pouvoir aux mains de la métropole

L'Empire français est en 1914 le deuxième empire colonial mondial, après celui de l'Angleterre. Il s'étend sur 10 millions de km² et compte 70 millions d'habitants. L'Algérie, divisée en trois départements français, relève, elle, du ministère de l'Intérieur. Quand la puissance coloniale juge préférable de maintenir la fiction d'une certaine autonomie locale, elle recourt au régime du protectorat : la France exerce une tutelle indirecte et reconnaît donc le souverain local (Tunisie, Maroc, Cambodge). Mais, dans tous les cas, elle conserve, par le biais d'un gouverneur l'essentiel des pouvoirs.

b) Le code de l'indigénat (1881)

Les colonisés sont sujets de l'empire et non citoyens, soumis à l'impôt et au service militaire (d'où l'arrivée de 600 000 soldats africains pendant la première guerre mondiale). La

justice n'est pas la même pour les colonisés. Le code de l'indigénat est un ensemble de textes législatifs et réglementaires qui organise le contrôle et la répression des indigènes exercée par l'autorité administrative.

c) Une domination économique et sociale

La mise en valeur des territoires se fait principalement au bénéfice de la métropole et des colons les plus aisés. Français et Européens dominent le commerce et occupent les emplois les plus qualifiés. Les colons pauvres et les colonisés constituent la domesticité, la main-d'œuvre des exploitations. En Afrique Équatoriale française le travail forcé non rémunéré est maintenu par les compagnies privées. Il s'accompagne de multiples abus (portages abusifs, camps d'otages, massacres) et de la mise en place d'une économie de pillage entraînant une forte mortalité des populations.

Résumé

Entre 1870 et 1914, la III^e République conquiert le second empire colonial du monde derrière l'Empire britannique, assurant ainsi la position géopolitique et économique de la France sur tous les continents. La propagande coloniale convainc les Français qu'il s'agit d'une mission civilisatrice qui correspond aux valeurs progressistes de la République. Les critiques, fortes au début de la période, s'atténuent.

Les rivalités impériales nourrissent une tension internationale réelle, mais les crises, comme Fachoda en 1898, ou le Maroc (1905 – 1911) sont contrôlées.

L'intégration des territoires coloniaux varie selon qu'il s'agit de protectorats, de colonies ou de départements français, et selon qu'ils comptent plus ou moins de citoyens et de sujets. La mise en valeur des colonies prolonge la conquête en imposant, parfois de manière violente, des transformations économiques et sociales auxquelles les populations locales sont tenues de participer sans avoir été consultées.

TEST 3

A - Questions

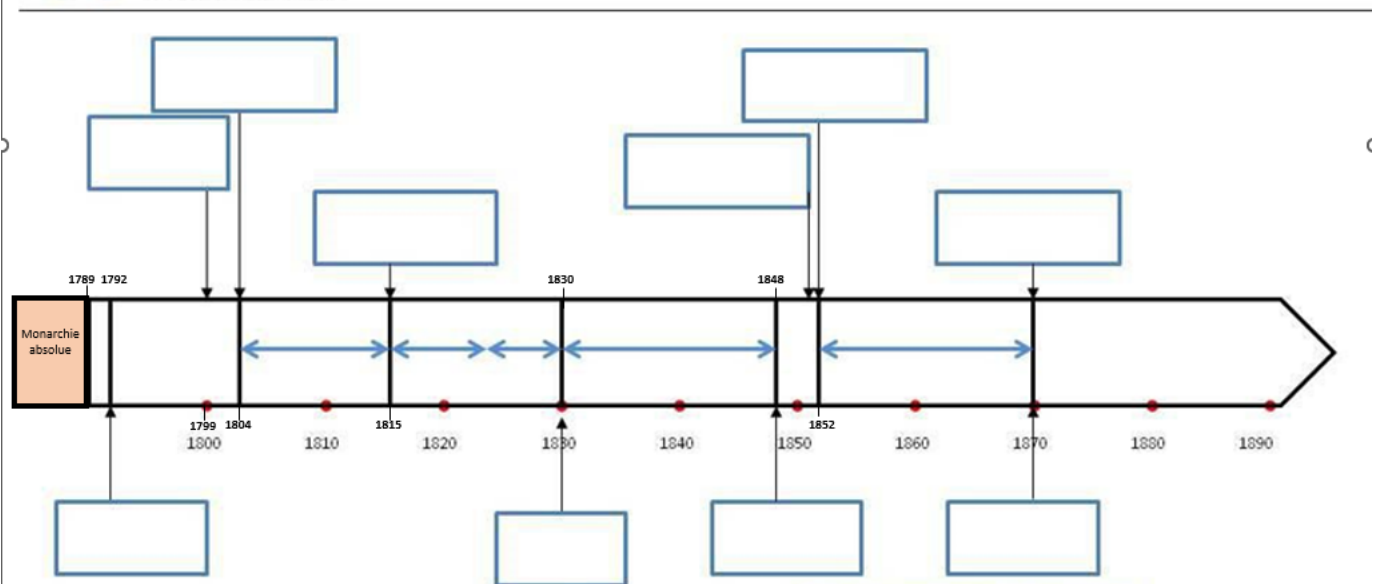
- 1) Définir la notion de démocratie parlementaire
- 2) Justifier l'affirmation suivante en donnant deux arguments précis: « La III^e République s'impose en garantissant l'exercice des libertés aux citoyens français. »
- 3) Expliquer la politique menée par la République pour laïciser la société française
- 4) Citer et décrire deux crises auxquelles la III^e République est confrontée

B - Complétez la chronologie sur les expériences politiques en France au XIX^e siècle

Légende :

Les types de régimes

- Monarchie constitutionnelle
- République
- Empire
- Règne (nom et dates)



C – Etude de documents

A l'aide du document et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Présentez le document en l'inscrivant dans son contexte politique.
2. Précisez à quelle politique éducative fait référence la première vignette.
3. Montrez quelles sont, pour l'auteur, les conséquences de l'instruction des filles.
4. Expliquez pourquoi ce dessin d'actualité peut être qualifié d'antirépublicain et de misogyne.



Valentin Achille Lemot dit Lilio , Le Pèlerin, 1er décembre 1907.

Chapitre IV La Première guerre mondiale

A – Une guerre qui s'internationalise

1- Un conflit d'abord européen

2 - Qui se mondialise

3 - Un conflit en trois phases

4 - Des conditions épouvantables

B – L'implication de l'arrière

1 - Mobilisation politique

2 - Mobilisation des esprits

3 - Mobilisation de l'économie

4 – Des victimes civiles

C – Bilan de la guerre

1 – Les victimes

2 – Une Europe en ruine

3 – Des traités sources de nouvelles tensions

4 – Un espoir de paix : la SDN

Bourrage de crâne : terme donné à la propagande durant la guerre de 14 – 18

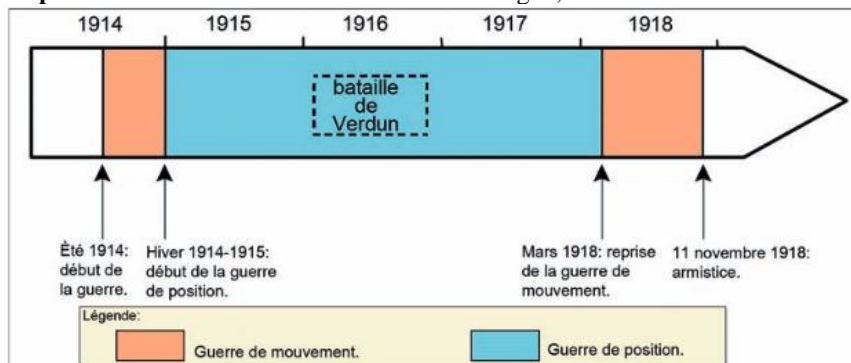
Diktat : Terme utilisé par les Allemands pour désigner le traité de Versailles dont les conditions très dures leur ont été imposées.

Génocide : extermination physique, intentionnelle, systématique et programmée d'un groupe ou d'une partie d'un groupe en raison de ses origines ethniques, religieuses ou sociales.

Guerre totale : une guerre qui implique, c'est-à-dire qui mobilise et bouleverse, les Etats et les sociétés dans toutes leurs composantes

Triple Alliance : Alliance entre l'Allemagne, l'empire austro Hongrois et l'Italie (qui entre en guerre en 1915 aux cotés de l'Entente)

Triple Entente : Alliance entre la Grande Bretagne, la France et la Russie



Chapitre IV La Première guerre mondiale

Ce conflit est d'un genre totalement nouveau. Par l'étendue des fronts et le nombre de peuples impliqués, par sa durée, et par son extrême violence. C'est le premier exemple d'une **guerre totale**, où le front et l'arrière sont mobilisés, où tous les secteurs politiques, économiques ou sociaux sont jetés dans la bataille. Cette guerre a des conséquences profondes pour l'Europe qui vit alors un premier grand bouleversement géopolitique.

A – Une guerre qui s'internationalise

1- Un conflit d'abord européen

a) Les rivalités entre puissances européennes

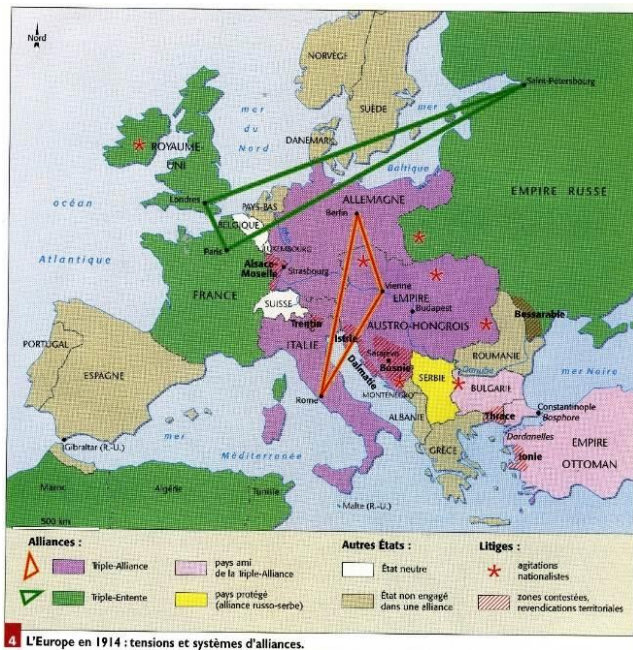
Le déclenchement de la Première guerre mondiale s'explique par les nombreuses rivalités entre les puissances européennes, qui se préparent depuis la fin du XIXe siècle à un conflit éventuel en se livrant à une « course aux armements ». Les rivalités entre puissances européennes sont **territoriales** : la France veut prendre sa revanche sur l'Allemagne et récupérer l'Alsace-Lorraine, **coloniales** (entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France), **économiques** (concurrence des pays industrialisés pour vendre leurs produits dans le monde)

b) Le nationalisme

Le développement du nationalisme (sentiment fort d'attachement à sa nation) est aussi à l'origine de la guerre, tout comme les luttes de certaines minorités nationales qui ne veulent plus être soumises aux grands Empires : par exemple les Bosniaques dans l'Empire austro-hongrois.

c) Deux réseaux d'alliance opposés

Les rivalités entraînent la formation de deux systèmes d'alliance opposés : la triple entente et la triple alliance. Le camp de la **Triple Entente**, formée de la Russie (qui quitte le conflit fin 1917), la France et le Royaume-Uni. Le camp de la **triple alliance** : les Empires centraux, Autriche Hongrie et Allemagne, ainsi que l'Italie alliés à la Bulgarie



d) L'engrenage vers la guerre

L'assassinat à Sarajevo, de l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche Hongrie, et de son épouse, le 28 juin 1914 met le feu aux poudres : cet empire veut en finir avec la Serbie, soupçonnée d'avoir commandité le meurtre. La Russie, alliée à la Serbie ne peut laisser faire. Il s'ensuit un engrenage lié aux alliances. Le 28 juillet, l'Autriche Hongrie déclare la guerre à la Serbie. Le 1^{er} août, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie, puis, le 3 août à la France. Le 4 août ses troupes violent la neutralité de la Belgique.

Toutes les grandes nations européennes entrent dans le conflit avec l'idée qu'il sera court. On compte plus de 60 millions de combattants. En France : 8 millions de mobilisés dans toute la guerre (sur une population de 41 millions d'habitants).

2 - Qui se mondialise

a) Par les alliances :

S'ajoutent rapidement du côté de l'Alliance l'empire Ottoman. Tandis que l'Italie, qui n'entre en guerre qu'en 1915 rallie l'Entente. Celle-ci bénéficie des colonies françaises et britanniques, du Japon et surtout de l'entrée en guerre des Etats-Unis (le 6 avril 1917).

b) Par de nouveaux fronts :

Cette multiplication des intervenants entraîne l'ouverture de nouveaux fronts : contre les colonies allemandes en Afrique, mais aussi d'une guerre sous-marine dans l'Atlantique Nord. Dans l'empire ottoman, la bataille des Dardanelles (18 mars 1915 au 9 janvier 1916) oppose les Turcs aux troupes britanniques et françaises.

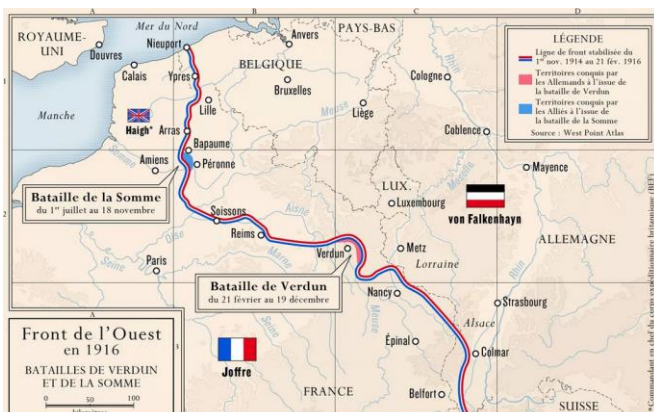
3 - Un conflit en trois phases

a) La guerre de mouvement (fin 1914)

Le début de la guerre se caractérise par des offensives violentes et rapides. Les Allemands attaquent la France en passant par la Belgique. L'armée française stoppe leur avancée lors de la Bataille de la Marne. Les armées des deux camps se lancent alors dans une "course à la mer " afin de déborder l'adversaire. Puis le front se bloque dans le Nord-est de la France. A l'Est les offensives russes, d'abord victorieuses, sont stoppées fin août 1914 lors de la bataille de Tannenberg. Peu à peu la Russie doit reculer, perdant la Pologne les Etats baltes, la Biélorussie, dans des offensives très meurtrières.

b) La guerre de positions (1915 – 1918)

Une longue phase (de l'automne 1914 au printemps 1918) est marquée par la guerre de position sur les fronts principaux et sur les autres confins des Empires centraux : les armées combattent à partir de positions fixes le long d'une ligne constituée de réseaux de tranchées fortifiées. Cela n'empêche pas les offensives nombreuses et



inutiles particulièrement coûteuse en hommes. En 1916, la bataille **de Verdun**, (21 février au

18 décembre 1916) cause 400 000 blessés et 300 000 morts, soit 1000 morts/jours, celle de **la Somme** (1^{er} juillet au 18 novembre 1916), 620 000 blessés et 450 000 morts, soit 3000 morts/jour.

Ces évolutions expliquent la très forte mortalité de la 1GM : près de 9 millions de morts, 20 millions de blessés.

c) *Le tournant de 1917*

En Russie se succèdent deux révolutions en février et novembre 1917. En février 1917, une première révolution renverse le Tsar, mais le nouveau gouvernement continue la guerre. En octobre, une seconde révolution, amène au pouvoir les Bolcheviks de Lénine qui signent **l'armistice de Brest-Litovsk** avec l'Allemagne en janvier 1918. L'enlisement du conflit provoque en 1917 des **mutineries** parmi les soldats français. L'appel au général Pétain, héros de Verdun, à la tête de l'armée, calme le jeu. Il limite les offensives, améliore le quotidien des hommes et adopte une stratégie d'attente. En effet, un nouvel allié vient de se déclarer : les **Etats unis**, le 6 avril 1917, entrent dans la guerre.

d) *Reprise de la guerre de mouvement (1918)*

A partir de mars 1918 l'Allemagne reprend l'offensive, mais c'est un échec. L'arrivée massive des forces américaines permet de contre attaquer avec succès à l'automne sur la plupart des fronts, poussant les empires centraux à demander l'armistice.

4 - *Des conditions épouvantables*

Les conditions de vies dans les tranchées sont très difficiles : soldats confrontés au froid, aux poux, au rationnement et à une violence extrême. Un corps sur cinq n'a pas été retrouvé. Les deux camps sont convaincus que la victoire ne peut venir que d'une supériorité de leur armement de plus en plus destructeur : mitrailleuses, gaz de combat, lance flamme, tanks, utilisation des avions et des sous-marins.

B – *L'implication de l'arrière*

1 - *Mobilisation politique*

« Politique intérieure ? Je fais la guerre. Politique étrangère ? Je fais la guerre » (discours de Clémenceau à la Chambre des Députés, mars 1918). Dans la plupart des pays, la conduite de la guerre mobilise l'effort du gouvernement, et modifie les règles de la vie politique. En France, en août 1914, les députés forment « **l'Union Sacrée** », et soutiennent un gouvernement composé de ministres venus de différents partis.



2 - *Mobilisation des esprits*

L'Etat encourage et organise la **propagande** pour mobiliser soldats et civils dans l'effort de guerre. Tous les supports sont mobilisés : la presse est contrôlée : censure et présentation optimiste de l'effort de guerre (« **bourrage de crâne** »), des affiches encouragent l'effort économique et financier des populations

3 - *Mobilisation de l'économie*

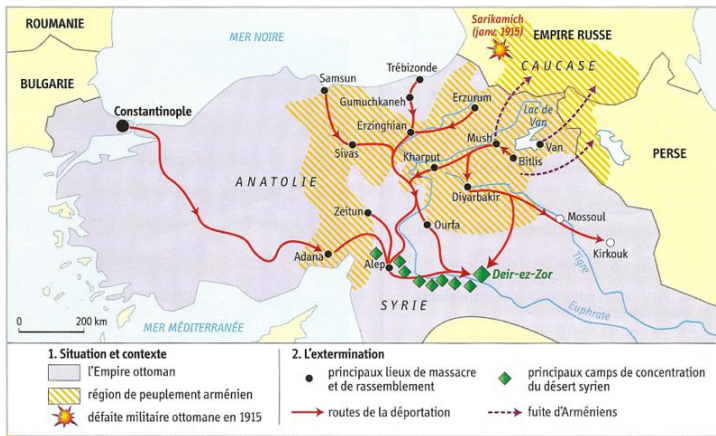
L'industrie permet la production et donc l'utilisation massive d'armes et de munitions : c'est la 1^e guerre industrielle : au début de la bataille de Verdun, 2 millions d'obus sont tirés en 6 jours. La défaite des Empire centraux est largement liée à la difficulté à maintenir leur effort de guerre en raison de l'isolement et de l'étouffement de leur appareil économique.

La mobilisation de la main d'œuvre est une question essentielle. Ainsi, en France, un appel massif est fait aux femmes, mais aussi aux travailleurs issus des colonies. En 1918 l'industrie d'armement produit 261 000 obus par jour.

4 – *Des victimes civiles*

a) *Massacres et pénuries*

En août et septembre 1914, dans toute la Belgique et dans les départements de l'Est et du Nord en France, les soldats allemands massacrent des milliers de civils parmi la population suspectée de cacher des soldats. Vingt mille maisons sont détruites. S'y ajoutent les bombardements de villes proches du front, comme Lens



b) *Le génocide arménien (1915)*

Les Turcs soupçonnent les Arméniens de travailler pour l'ennemi russe qui leur aurait fait miroiter la création d'un Etat indépendant en cas de victoire. Pour éliminer un possible ennemi intérieur, ils planifient le massacre du peuple arménien par l'armée turque en 1915, lors de ce qui sera plus tard qualifié de premier génocide de l'histoire. Il fait 1,5 million de victimes.

C – Bilan de la guerre

1 – Les victimes

a) *Morts et blessés*

Au total, la 1^{ère} guerre mondiale a fait environ 9 millions de morts et 6 millions et demi de blessés (invalides, aveugles, gazés, amputés, handicapés). Sont venus s'ajouter les 30 à 50 millions de décès provoqués par l'épidémie de grippe espagnole qui s'est propagée dans tous les continents de 1918 à 1920.

b) *Les conséquences démographiques et sociales*

Morts et blessés sont presque exclusivement des hommes entre 19 et 40 ans, c'est-à-dire les forces vives, les classes d'âge les plus fécondes et correspondant aux effectifs les plus nombreux de la population active. Ils laissent 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Conséquences : un déséquilibre entre les sexes et un vieillissement de la population, en particulier de la population active sur laquelle doit reposer la reconstruction d'après-guerre.

Le vieillissement de la population a été aggravé par l'important déficit des naissances des années de guerre et qui a généré des « classes creuses » affectant pendant de nombreuses années la pyramide des âges des pays belligérants. En France, on évalue le nombre des naissances « annulées » par la guerre à 1,6 million. La population française n'a retrouvé son niveau d'avant la 1^{ère} guerre mondiale qu'au début des années 1950.

2 – Une Europe en ruine

a) *Des territoires dévastés*

Dans les pays où se sont déroulés des combats, les destructions matérielles ont durement affecté immeubles, usines, exploitations agricoles, champs, mines de charbon, infrastructures de communication (ponts, routes, voies ferrées).

En France des villages champenois et lorrains ont été rayés de la carte et n'ont même pas pu être reconstruits à leur emplacement. Des villes comme Reims ont subi d'énormes destructions. Dans tous les pays belligérants à l'exception des Etats-Unis éloignés des champs de bataille et entrés tardivement dans la guerre, la production agricole et industrielle s'est effondrée à cause de l'économie de guerre et de la mobilisation d'un grand nombre d'actifs.

b) *Le recul économique*

La 1^{ère} guerre mondiale a mis fin à l'hégémonie exercée avant 1914 par l'Europe dans tous les domaines politique, diplomatique, militaire, financier, économique, commercial, culturel. Elle est saignée démographiquement, épuisée économiquement, endettée financièrement, rongée par l'inflation monétaire et la hausse des prix. Au contraire, la guerre a stimulé le développement et l'essor du Japon et surtout des Etats-Unis qui prennent la tête de l'économie mondiale.

3 – Des traités sources de nouvelles tensions

Les négociations de paix s'ouvrent à Paris, le 18 janvier 1919, réunissant 27 délégations des puissances victorieuses. En réalité quatre hommes dominent les débats : le Français Georges Clemenceau, le Britannique David Lloyd George, l'Américain Thomas Woodrow Wilson et l'Italien Vittorio Orlando.

Plusieurs traités de paix sont signés. Le premier de Versailles concerne l'Allemagne. Elle perd l'Alsace et la Lorraine du nord, au profit de la France, des villes au profit de la Belgique et une grande partie de ses provinces de l'Est (à l'exception de la Prusse orientale) au

profit d'une Pologne ressuscitée. France, Belgique, Grande-Bretagne et Union sud-africaine récupèrent ses colonies africaines. L'armée allemande, interdite d'équipement lourd (artillerie, cuirassés, avions), est réduite à 100 000 soldats, la rive gauche du Rhin sera occupée pendant 15 ans par les Alliés, et une zone est démilitarisée sur 50 km de large sur la rive droite. Le gouvernement allemand doit se reconnaître responsable de la guerre et à ce titre, soumis à d'importantes sanctions matérielles et financières (269 milliards de mark-or) en réparation des dommages causés en Belgique et en France.



1 Les conséquences territoriales du traité de Versailles pour l'Allemagne

Le **traité de Sèvres** réduit l'empire ottoman à la seule Turquie. Ses parties arabophones passent sous la tutelle de la France (Syrie et Liban) et de la Grande Bretagne (Palestine, Transjordanie, Irak).

L'Autriche-Hongrie est disloquée par le **traité de Saint-Germain-en-Laye**. L'Autriche est réduite aux provinces de langue allemande qui entourent Vienne, la Hongrie aux plaines de peuplement magyar. Un État slave artificiel est créé à partir de la Bohême-Moravie et de la Slovaquie : la Tchécoslovaquie. Au Sud, Croates et Slovènes sont rattachés à la Serbie pour former une fédération des Slaves du Sud, la Yougoslavie. Enfin, la Pologne récupère la région de Cracovie et l'Italie le Trentin et l'Istrie, y compris le port de Trieste, mais pas la côte dalmate qui était une de ses grandes revendications.

L'Europe comporte désormais 9 nouveaux États, dont la Pologne. Celle-ci bénéficie d'un accès à la mer - le corridor de Dantzig - qui sépare l'Allemagne en deux.



4 – Un espoir de paix : la SDN

La Société des nations est une initiative du président américain Wilson consistant à former une organisation mondiale afin de "promouvoir la coopération internationale et de réaliser la paix et la sécurité internationales". La Société des Nations, évoquée lors du traité de Versailles s'installe à Genève. Elle peut être considéré comme l'ancêtre de l'ONU. Mais elle est rapidement vouée à l'échec. Les pays vaincus ne sont, dans un premier temps, pas acceptés dans l'organisation. En outre, les élections de 1920 entraînent un changement de majorité à la Chambre des représentants des Etats-Unis, qui vote contre l'entrée du pays dans la SDN. Ne disposant pas de forces armées, réduite à des déclarations de bonnes intentions ou livrée à des calculs diplomatiques, l'organisation est vite paralysée et ne peut empêcher la montée des tensions des années 1930 et la seconde guerre mondiale.

Résumé

Dans une Europe où les tensions sont très fortes, l'assassinat du prince héritier d'Autriche-Hongrie aboutit aux déclarations de guerre. Né en Europe, le conflit prend rapidement une dimension mondiale. Les premières grandes offensives lancées à l'été 1914 sont rapidement interrompues, et les armées s'enterrent dans une longue guerre de position. De nouvelles armes apparaissent ou se perfectionnent : gaz, chars, avions. La guerre de mouvement reprend en mars 1918 par une offensive allemande. D'abord victorieuse, l'armée allemande est contrée à l'été par les Alliés, renforcés par l'arrivée des soldats américains. L'armistice est signé le 11 novembre 1918. Les civils ne sont pas épargnés par la guerre totale. Chaque belligérant cible la population et les ressources vitales de l'ennemi. Les Arméniens sont victimes d'un génocide qui fait 1,5 million de victimes. Les populations participent massivement à l'effort de guerre. Dans tous les secteurs, la production s'adapte aux besoins des armées dans le cadre d'une économie de guerre. La main d'œuvre est féminisée. L'industrialisation contribue à la prolongation du conflit pendant 4 années.

TEST

1. Compléter le texte en utilisant les notions suivantes:

- empire multinational • mobilisation * front • génocide • traités * diplomatie

Entre 1914 et 1918, la Grande Guerre oppose des États dont certains, comme l'Autriche-Hongrie, sont des Les armées se font face sur des de plusieurs centaines de kilomètres et nécessitent la de millions d'hommes. En 1915, prenant prétexte du conflit, les autorités turques massacrent les Arméniens : c'est le premier du xx^e siècle. Après la fin de la guerre, la reprend ses droits et des sont signés entre vainqueurs et vaincus.

2. Relier les événements aux dates correspondantes

<ul style="list-style-type: none"> • Batailles de Verdun et de la Somme • Armistice • Guerre de position • Traité de Versailles • Assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo • Entrée en guerre des États-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> • 28 juin 1919 -28 juin 1914 • 1916 • 1915-printemps 1918 • 1917 • 11 novembre 1918
--	--

3. Répondre en quelques lignes à la question suivante : Pourquoi peut-on affirmer que la Grande Guerre est une guerre mondiale ?

4. Justifier les affirmations suivantes:

- La Première Guerre mondiale est une guerre totale,
- Les traités de paix ont bouleversé la carte de l'Europe.